

- avoir de la famille ou des amis aux Pays-Bas chez qui vous pouvez loger et qui peuvent vous aider à trouver un emploi (vous devez fournir une lettre de la personne qui vous parraine); OU
- fournir la preuve que vous disposez de fonds suffisants pour votre séjour.

Vous devez avoir une connaissance suffisante du néerlandais ou de l'anglais pour trouver du travail.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :**

STICHTING UITWISSELING

À l'attention de : Mme. Rosemieke
van de Meerendonk
24, croissant Goulding
Kanata (Ontario)
K2K 2N9

Téléphone : (613) 599-6316

Télécopieur : (613) 599-9397

Internet : www.uitwisseling.nl

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour faire un stage dans le domaine de l'agriculture ou de l'horticulture, vous devez présenter une demande à cet effet au moins six semaines avant la date à laquelle vous prévoyez partir. Si vous avez une offre d'emploi, vous devez présenter une demande au moins deux semaines avant la date de votre départ.

Il vous incombe de trouver vous-mêmes un emploi. Aucune aide financière n'est offerte, et vous devez organiser vous-mêmes votre voyage et payer toutes vos dépenses (voyage, hébergement, nourriture, etc.).

Les étudiants peuvent aussi s'adresser au Programme de vacances-travail pour étudiants (PVTE). Voir la partie 3 du répertoire.